

# PRESTATIONS FORMULE LE LIEN 2016

Cette formule vous permet de rester affilié(e) à la mutuelle SMH et de conserver votre ancienneté d'adhésion.

Elle s'adresse à tous les adhérents

- ⇒ non issus de la fonction publique hospitalière,
- ⇒ bénéficiant d'un contrat groupe à adhésion familiale obligatoire souscrit par l'entreprise du conjoint (inscription à justifier annuellement).

Nature des Actes	Prestations forfaitaire SMH
<b>Dépenses préventives non remboursées par la Sécurité Sociale, mais prescrites médicalement</b>	
Vaccins Contraceptifs féminins non remboursés par le régime obligatoire (Pilule, stérilet, patch ou implant contraceptif)	40% des frais engagés
<b>Médecine complémentaire</b>	
Diététique et médecines douces (Actes d'ostéopathie, de chiropractie, d'étiopathie ou d'acupuncture)	10€ par séance jusque 3 séances par année civile
<b>Divers</b>	
Assistance Santé à Domicile	OUI <i>sur demande et analyse de la situation</i>

**Cotisation valable  
uniquement pour l'adhérent**  
(applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016)  
et pour une personne seule)

**6€50 / mois**

## Accès aux services « Plus » MAINTENU !

- o Billetterie Loisirs APACE : pour cinéma, parcs de loisirs... à tarif préférentiel
- o Abonnement magazine Viva
- o Centres d'optique Opticiens Mutualistes : tiers-payant + **15% de remise exceptionnelle si achat dans le réseau MDGOSS sur un équipement lunette**
- o Centres de santé dentaire mutualistes : tiers-payant
- o Garanties automobiles et multirisques habitation AMF
- o Contrats prévoyance : hospitalière, accidents... par la MFP
- o Prêt immobilier pour acquisition d'un logement : **crédit coopératif**
- o Contrats prévoyance proposés par **Obsèques Prévoyance**
- o Solution retraite proposée par le **COREM**